

a pris fin subitement à la surprise de tous. J'aurais désiré dans le temps émettre mes craintes sur la politique du Gouvernement poussée à outrance, dans mon humble opinion, concernant l'augmentation de nos troupes portées jusqu'à cinq cent mille hommes pour aller prendre part dans la guerre européenne. C'est peut-être relativement assez facile pour le Gouvernement et pour la Chambre, profitant de l'apparent enthousiasme du peuple constamment surchauffé par la plupart des journaux du pays, d'emprunter des sommes fabuleuses que notre participation à la guerre actuelle nous fait dépenser. Nous savons tous encore que c'est assez facile de faire parler les journaux; je veux bien admettre qu'il y a un grand nombre de ceux qui préconisent constamment notre intervention de plus en plus grande dans la guerre actuelle qui sont absolument de bonne foi. Mais d'un autre côté, il ne faut pas ignorer non plus qu'un nombre considérable et peut-être ceux qui crient le plus fort, sont ceux qui trouvent des bénéfices considérables à réaliser grâce à la guerre actuelle. Le Gouvernement ne veut pas, dit-on, faire d'élection pendant la guerre, et pour cela il demande d'allonger la durée du présent parlement. Le principe me paraît absolument dangereux. Si la guerre n'est pas finie l'année prochaine, la même demande sera répétée et comment pourrez-vous la refuser? Cette prolongation du parlement comporte des dangers considérables pour les minorités. Elle sera aussi une adhésion de tous les membres de cette Chambre à la politique extraordinaire que le Gouvernement a suivie depuis quelques années. On donne pour raison: pas d'élection pendant la guerre. Est-ce que l'Australie et la Nouvelle-Zélande n'ont pas fait leurs élections depuis que la guerre est commencée? Est-ce que plusieurs provinces du Canada n'ont pas fait aussi leurs élections depuis que la guerre est commencée? Pour ma part, je ne puis laisser passer cette occasion sans attirer l'attention de cette Chambre et du Gouvernement sur la position financière épouvantable où nous sommes rendus, position qui va s'aggraver de jour en jour aussi longtemps que la guerre durera. Je considère que notre participation à la guerre actuelle nous coûte plus cher, proportionnellement à ce qu'elle coûte aux pays alliés. Ici nous payons nos soldats \$1.10 par jour. En Angleterre, on les paye un shelling. En France encore moins et en Russie, moins qu'en France. Nous allons avoir aussi à payer en sus le transport de nos troupes, probablement

[L'honorable M. LEGRIS.]

aussi une partie des munitions de guerre, quand nous sommes un jeune pays qui n'a pas de capitaux à disposer, mais qui, au contraire, a toujours vécu d'emprunts pour tous nos travaux publics. Je crains beaucoup que la détermination manifestée par le procureur général, "mettre le pays en banqueroute s'il le faut pour sauver l'empire," ne se réalise. Tout cela se fait sans qu'on ait voulu avoir l'opinion du peuple. On dit bien, comme la chose a été répétée cet après-midi, que le peuple approuve tout ce que le Gouvernement fait pour la guerre, mais où sont les preuves de cette assertion? La position est tellement sérieuse que le Gouvernement aurait dû s'assurer d'un nouveau mandat plutôt que demander une prolongation de son terme. Il ne peut pas ignorer que le pouvoir qu'il détient depuis 1911, il l'a eu grâce à la trahison de vingt-deux ou vingt-trois députés qui ont été élus dans leur comté respectif en promettant formellement à leurs électeurs de tenir une conduite absolument opposée à celle qu'ils ont tenue depuis qu'ils ont été élus. Je crains beaucoup que le temps ne soit pas éloigné où le peuple réalisera qu'on l'a chargé d'un fardeau plus lourd qu'il n'est en état de porter. Pour toutes ces raisons, je crois que le Gouvernement n'aurait pas dû hésiter à soumettre sa politique aux électeurs du pays, au lieu de se faire donner une extension de pouvoir.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à 3 heures p. m.

SENAT.

Séance du vendredi, 11 février 1916.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE LANDRY.

La séance s'ouvre à trois heures.

Prière et affaires courantes.

LES DEBATS DU SENAT.

L'hon. M. FARRELL, au nom du comité des Débats, présente le deuxième rapport suivant:

1. Que le contrat avec les sténographes ne soit pas renouvelé avant d'y faire les modifications que le Sénat jugera avantageuses pour la Chambre.
2. Que la copie au dactylographe des discours prononcés au Sénat soit donnée par les sténographes aux membres qui ont parlé pour être